

Présents : 6	Absents excusés : 0
Virginie BLUM	
Yves BOEHM	
Mauricette JOLY	
Sylvie MARCHESIN	
Vincent MAYER	
Philippe POGU	

Ordre du jour

1/ Présentation du nouveau comité directeur de la FFCO	2
2/ Point de discussion sur des impayés et des règles de licences dirigeants.	2
3/ Logiciel de trésorerie	2
4/ Comptabilité des heures bénévoles au sein du CD, BD et des commissions	2
5/ Ligne téléphonique fixe LGECO ET LOYER	2
6/ Question diverses	2

Décès de Claude Desaintjean: Un mot de condoléance de la part de la ligue sera envoyé à la famille.

Pour les réunions Teams du Cd et du bureau, les réunions seront créées par avance et le lien sera envoyé 24h à l'avance aux membres en guise de rappel.

1/ Présentation du nouveau comité directeur de la FFCO

L'élection du nouveau comité directeur de la FFCO a eu lieu Samedi 20 mars 2021 et Jean-Philippe Stefanini a été élu en tant que président.

Nelly Deville membre du bureau directeur et responsable de la commission pratiques sportives, Sylvie Marchesin, co-responsable de la sous-commission calendrier, Yves Boehm (responsable de la commission jeunes), Dominique Etienne (responsable de la sous-commission VTT) et Vincent Frey (responsable de la commission communication) sont les 5 licenciés du grand-est élus du nouveau comité directeur

2/ Point de discussion sur des impayés et des règles de licences dirigeants.

L'OSCM Charleville n'a pas réglé la facture 2020/08 du 05/10/2020 concernant la redevance LGECO pour un montant de 84,59 euros. Pour rappel, cette redevance a été votée à l'assemblée générale du 23 février 2019 avec application sur les licences 2020. Notre trésorier a d'ores et déjà envoyé une relance par mail mais la réponse de M. Rosini montre son refus de régler cette facture tant que les compétitions ne reprennent pas.

Après discussion, l'ensemble du bureau est d'accord sur le fait que cette facture de l'an dernier (régulée par l'ensemble des clubs de la LGECO) doit être acquittée. Voici ce qu'il est décidé :

Virginie Blum propose de contacter M Rosini par téléphone afin de lui exposer notre point de vue puis elle nous rapportera la teneur des échanges. Si cela ne fonctionne pas, un courrier officiel signé par le président sera envoyé à l'OSCM.

Si le problème n'est pas résolu, le secrétaire général de la FFCO sera informé et pourra décider d'éventuelles sanctions.

3/ Logiciel de trésorerie

Concernant le compte bancaire, les démarches sont presque finalisées et permettront prochainement au trésorier et à son adjointe d'avoir les pouvoirs nécessaires à leur mission.

Le trésorier a présenté son projet de trésorerie à trois personnes expertes afin d'avoir des avis extérieurs sur sa validité. Un questionnement sur la mise en forme du flux financier des licences et des affiliations est encore en cours.

Les demandes de subvention et les dossiers qui les accompagnent seront à faire prochainement. Pour la subvention de l'ANS, le délai est fin avril. Notre trésorier mettra en ligne prochainement les documents liés à ces démarches.

4/ Comptabilité des heures bénévoles au sein du CD, BD et des commissions

Afin de faciliter le calcul et la mise en valeur des heures bénévoles effectuées au sein de la LGECO, il est proposé de faire un fichier Excel sur teams. Ce document comportera une page par membre du Comité directeur et une page pour calculer le total. De cette manière, chacun remplit son document et le total est fait automatiquement pour la trésorerie. Les responsables de commission sont chargés d'ajouter à leur page personnelle les heures bénévoles effectuées par des membres extérieurs au CD.

Pour rappel, Olivier Sutter, Célian Blondeau, Pierre Schwartz, Pascal Martin, Bernard Mortellier, Nelly Deville, Bernard Lemerrier, Georges Mahler et Ulrich Pechstein sont les membres de commission extérieurs au CD.

5/ Ligne téléphonique fixe LGECO ET LOYER

Pour l'instant, il est décidé de maintenir la ligne téléphonique dans notre cellule à la maison des sports de Tomblaine. Son coût exact est à vérifier.

Le loyer facturé pour le dernier semestre 2020 correspond à la valeur de 2 cellules que la LGECO occupait précédemment, il doit diminuer car la surface de location a diminué.

6/ Question diverses

Pour le secrétariat, il est décidé d'utiliser le mail free/GMX comme outil principal de communication car les clubs ont déjà l'habitude de l'utiliser.

Faut-il exiger d'apposer logo de la LGECO et du CDCO sur les cartes qui n'ont pas eu de financement mais qui ont fait une demande de référencement ? Après discussion, il semble possible que le bénéfice apporté par la visibilité de ces logos soit moindre que l'obstacle (place prise sur la carte) que cela pourrait représenter pour les personnes qui font la démarche du référencement. Le débat sera clôturé lors du prochain CD

Le modèle de papier à en-tête présenté est validé.

Un doodle sera proposé aux membres du comité directeur pour fixer la date de la prochaine réunion pour la semaine du 12 au 16 avril 2021. Le point principal sera la présentation des travaux des commissions pour l'élaboration de notre projet d'olympiade.

Le 24/03/2021

Le président

Le secrétaire général

Philippe POGU

Vincent MAYER

